

10.03.2022

► Communiqué de presse

BE-Alert, plus nécessaire que jamais ! Inscrivez-vous maintenant !

Correspondant: Olivier Labarre

T:

E-mail: olivier.labarre@ibz.fgov.be

G: 0478 66 87 94

BE-Alert, plus nécessaire que jamais ! Inscrivez-vous maintenant !

BE-Alert est un **système d'alerte** qui permet aux autorités de vous avertir en situation d'urgence. En cas de situation de crise, il est essentiel que vous soyez rapidement averti.

Un bourgmestre, un gouverneur ou le ministre de l'Intérieur peut activer BE-Alert pour envoyer un message, par sms, e-mail ou message vocal, à toutes les personnes concernées par la situation d'urgence. Les habitants peuvent ainsi obtenir rapidement **les recommandations nécessaires**, par exemple fermer les portes et fenêtres en cas d'incendie.

BE-Alert dispose d'une **capacité suffisante** pour informer simultanément un grand nombre d'habitants, via différents canaux.

Plus d'un million d'adresses enregistrées

En 2014 le Centre de Crise national a lancé le **projet-pilote** BE-Alert. Pendant deux ans, **33 communes ont pu évaluer des tests** BE-Alert et **y apporter des améliorations**.

Depuis 2017, BE-Alert est pleinement opérationnel sur l'ensemble du territoire belge. On compte actuellement plus de **1.025.444** adresses enregistrées et **85% des communes** sont inscrites à BE-Alert.

Un habitant averti en vaut deux ! Le système constitue également une plus-value pour tous les services de secours de notre pays.

Inscrivez-vous maintenant via www.be-alert.be !

www.securitecivile.be

Vous ne souhaitez plus recevoir de communiqué de presse sur le thème de la sécurité civile (pompiers, centrale d'urgence, Protection civile) et que nous supprimions vos données ? Envoyez un e-mail à com.scv@ibz.fgov.be en indiquant « désinscription » dans l'objet du message.



Rue de Louvain 1
1000 Bruxelles

T 02 488 10 00
F 02 488 19 54